

Strasbourg, le 28 octobre 2020

Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engage à réduire de 15 % l'empreinte carbone de son portefeuille de crédit *corporate* et d'investissement d'ici 2023

À la veille du *Climate Finance Day 2020*, Crédit Mutuel Alliance Fédérale annonce la réduction de 15 % de l'empreinte carbone des financements réalisés dans ses portefeuilles de clients *corporate*, gestion d'actifs et d'assurance d'ici 2023.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale appliquera systématiquement un critère environnemental à toute décision de crédit, en plus des critères financiers et éthiques.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale se fixe des engagements concrets pour rejoindre la trajectoire des Accords de Paris sur le Climat visant à limiter l'augmentation des températures de 1,5 à 2°C d'ici 2100.

Ce nouvel objectif s'inscrit dans la révision de son plan stratégique 2019-2023 qui sera annoncé pour la fin de l'année 2020.

Première banque française dotée du statut d'entreprise à mission, Crédit Mutuel Alliance Fédérale renforce ses engagements dans le cadre de la mission environnementale et sociétale qu'elle s'est fixée.

Pour atteindre cet objectif, Crédit Mutuel Alliance Fédérale calculera l'empreinte carbone des financements émis, à la fois sur son portefeuille de financement aux grandes entreprises et sur ses investissements financiers dans le cadre de ses activités d'assureur et de gestionnaire d'actifs.

Avec un objectif de réduction de 15 % de cette empreinte carbone à horizon 2023 (base 2019), Crédit Mutuel Alliance Fédérale adopte une stratégie volontariste pour respecter la trajectoire des Accords de Paris sur le Climat. À plus long terme, la banque mutualiste souhaite calculer l'empreinte carbone de l'ensemble de ses financements émis.

Pour rappel, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a renforcé sa stratégie climat et acté un plan de sortie des activités du charbon à horizon 2030. Dès février 2020, l'application de la politique sectorielle « charbon » a entraîné la cession de près de 500 millions d'euros d'actifs liée à l'arrêt des relations avec les *coal developers*, soit 417 entreprises mondiales référencées comme développant de nouvelles capacités charbon – et contraires aux engagements climatiques internationaux.

Son plan stratégique 2019-2023 prévoit également une réduction de ses émissions de CO₂ de 30 % (en tant qu'institution) et une augmentation de 30 % des financements des projets à forts impacts climatiques, toujours à horizon 2023.

« En se dotant d'un objectif mesurable de réduction de l'empreinte carbone *corporate*, Crédit Mutuel Alliance Fédérale répond aux attentes de transparence des sociétaires-clients sur l'utilisation de leur épargne. La banque mutualiste répond également à la demande de ses clients-entreprises de les accompagner dans l'évolution de leur modèle d'affaire vers des activités compatibles avec la limitation du réchauffement climatique », déclare **Nicolas Théry**, président de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Pour **Daniel Baal**, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale : « Parce qu'il n'y aura pas de vaccin contre la crise climatique, nous devons accélérer dans la transition énergétique de l'économie. Les entreprises sont aujourd'hui prêtes à combiner relance de l'économie et transformation du modèle de développement. »

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale :

Bancassureur de premier plan en France, présent au travers de près de 4 400 points de vente au service de 26,9 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre diversifiée de services à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et entreprises de toutes tailles.

Figurant parmi les plus solides groupes bancaires européens, ses capitaux propres s'élèvent à 47,5 milliards d'euros et son ratio de CET1 s'établit à 17,1 % au 30 juin 2020.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe les fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre-Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand) et Antilles-Guyane (Fort-de-France).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), Targobank, Cofidis, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), la Banque Transatlantique et Homiris.

Plus d'informations : www.creditmutuelalliancefederale.fr

Contact presse

Frédéric Monot : 03 88 11 24 64 - frederic.monot@creditmutuel.fr